



La PV s'élève contre l'attaque sur les FVP pour les pensionnés

Dans son édition en ligne du 17.11.2019, le « Tages-Anzeiger » rapporte que les facilités de voyage pour le personnel (FVP) doivent être supprimées pour les pensionné-e-s et que, dans les entreprises, le rayon des bénéficiaires de ces FVP doit être réduit. Il s'agirait d'une exigence que l'Office fédéral des transports (OFT) a formulée à l'Union des transports publics (UTP). Au centre de la critique, on cite nommément l'abonnement général délivré par la « boutique des collaborateurs » (dixit le « Tages-Anzeiger ») qui serait beaucoup trop bon marché et qui serait financé par les clients des transports publics et par les contribuables, selon cette critique.

Le SEV et la PV vont s'y opposer de toutes leurs forces.

Une chose est claire : les « FVP » sont un droit chèrement acquis par les pensionné-e-s. Lors des révisions de la classification des fonctions de l'époque, les cheminots ont toujours été moins bien lotis que les autres employés de la Confédération : lors de la classification de leur fonction, les FVP (alors les « billets d'employés ») étaient comptés comme composante du salaire. Si cela n'avait pas été le cas, ils auraient obtenu une ou même deux classes de traitement de plus ; ils seraient partis à la retraite avec un salaire assuré plus élevé et auraient aujourd'hui une meilleure retraite. Si on leur enlève maintenant l'AG FVP, ils subissent une deuxième punition.

C'est pourquoi nous allons nous engager à fond pour le maintien des FVP.

17.11.2019 / Sh